L'énergie solaire consommée localement

NIERGNIES Ce n'était pas le cas jusqu'alors. La société Volterres permet dorénavant que l'énergie produite sur la ferme photovoltaïque, soit consommée de façon (presque) locale.

A l'heure des débats sur la transition écologique, quoi de plus logique que de se fournir en électricité auprès des sources qui se trouvent à proximité ? Logique oui, mais rarement le cas. La société Volterres innove. Filiale du groupe Sun'R, qui construit le parc photovoltaïque sur l'ancienne base aérienne de l'Otan, Volterres permet que l'électricité produite par la centrale solaire soit dorénavant accessible aux entreprises et collectivités du territoire. « *Nous avons ressenti le besoin de se rapprocher des consommateurs. En implantant notre technologie à Cambrai-Niergnies, les collectivités et les entreprises bénéficient d'un levier supplémentaire et simple à mettre en œuvre pour participer à la transition écologique de leur territoire. Se fournir en circuit court permet de constater la part de la consommation qui provient d'énergie renouvelable* », explique Alexis Bouanani, directeur de Volterres. Dans ce contexte, Valenciennes Métropole est le premier bénéficiaire de l'électricité produite à Niergnies. Alors forcément on peut se demander pourquoi le Cambrésis n'est pas le premier a bénéficier de ce service ? Alexis Bouanani répond : « *Les marchés publics fonctionnent par appel d'offres, à des dates déterminées. Le premier qui s'est présenté était celui de Valenciennes Métropole. Le jour où le contrat du Cambrésis devra être renouvelé, nous serons ravis d'y répondre. Les besoins de Valenciennes ne couvrent pas toute la production, nous pouvons donc répondre aux demandes* ». Dans le Cambrésis, c'est le Sidec (syndicat intercommunal de l'énergie du Cambrésis), qui a pour compétence, tout ce qui touche à l'électricité et à son utilisation.
La centrale produira, d'ici 2021, une puissance totale de 60,5 MWc (mégawatt-crête, unité de mesure de la production électrique d'un panneau solaire).
L'autre avantage est également économique, puisque Volterres, qui utilise le réseau Enedis, assure appliquer un « *tarif pas plus élevé que le standard* ».

Nathalie Delattre

Pourquoi pas à Cambrai ?

Michel Liénard, cheville ouvrière du projet de la ferme photovoltaïque sur l'ancienne base aérienne de Niergnies, espère que le Sidec pourra un jour se fournir en électricité locale : « *Ce sera important dans les années à venir, car le fait d'utiliser de l'énergie verte et en circuit court, déclenche des subventions européennes* ».

Plus d'infos

www.volterres.fr

Les panneaux solaires de la deuxième phase sont en cours d'installation. Elle sera mise en service début 2021.

L'événement Proville les Bains ne se tiendra pas cette année

PROVILLE

En raison des restrictions sanitaires, la plage ne s'installera pas cette année sur le parvis de la mairie de Proville. L'événement Proville les Bains est né en 2017, à l'initiative de la municipalité et de toutes les associations de la commune. Une plage de 200 m2 s'installait alors sur la place de la ville. Diverses animations étaient proposées pendant une dizaine de jours. Face au succès, l'événement prenait chaque année un peu plus d'ampleur avec des animations toujours plus importantes comme des concerts, des tournois sportifs ou encore des initiations diverses et variées.

RENDEZ-VOUS EN 2021

Malheureusement cette année, la plage ne s'invitera pas. La faute aux restrictions sanitaires. Le maire Guy Coquelle est certes un peu déçu mais il n'est pas fataliste : « *On ne pouvait pas prendre de risques en organisant cet événement, cette année. Proville les Bains se rattrapera en 2021. Le programme sera encore plus important que celui prévu en 2020.* »

Depuis 2017, c'était une tradition, Proville se transformait en grande plage au début du mois de juillet mais cette année, le Covid-19 est passé par là.

Le centre Covid 19 va poursuivre son activité jusqu'au 10 juillet

GOUZEAUCOURT

Depuis plusieurs semaines, les acteurs de santé du Cambrésis se sont organisés afin de prendre en charge les patients suspects potentiellement infectés du coronavirus. Devant le recul de l'épidémie et la diminution du nombre de tests, certains sites ferment car ils n'ont plus lieu de continuer leur activité, sauf pour le centre Covid de Gouzeaucourt, mis en place à l'initiative de Yannick Caremelle : « *nous sommes l'un des rares centres Covid de la région des Hauts-de-France à avoir obtenu cette autorisation* ». Le docteur vient de recevoir la confirmation de l'Agence Régionale de Santé (ARS), qui stipule : « *Compte-tenu de la levée du confinement et de l'amélioration progressive de la situation sanitaire, et au regard du nombre de sites déjà fermés à l'initiative des professionnels, nous souhaitions vous informer de la fin de ce dispositif pour la majeure partie des sites à compter du 15 juin. Néanmoins, compte-tenu de la spécificité de votre territoire, pour faciliter l'accès à un avis médical et au dépistage à toute personne qui présente des symptômes, ou à toute personne contact à qui un test de dépistage est prescrit, nous vous confirmons la poursuite de votre activité jusqu'au 10 juillet* ».

Julie Dubus, éducateur sportif, a été reconvertie en agent d'accueil du centre Covid pendant le confinement.